

VALLEE DE SEINE

PSMO : les élus, « réservés », attendent l'enquête publique

L'enquête publique sur le projet Port Seine Métropole Ouest (PSMO) aura lieu du 17 septembre au 30 octobre à Achères, Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy.

■ CELINE CRESPIN

« Tous les grands projets aujourd'hui prennent du temps. » Voici comment le maire d'Achères, Marc Honoré (DVD), résume le projet Port Seine Métropole Ouest (PSMO) dédié aux activités du BTP et qui concerne les villes d'Achères, Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy.

indiqué que l'enquête publique aurait lieu en 2019. Elle aura finalement lieu du 17 septembre au 30 octobre dans les trois communes de vallée de Seine concernées. Interrogés sur la tenue de l'enquête publique, les maires se montrent prudents sur les conclusions qui en seront tirées.

Lors d'une réunion en septembre 2018, Haropa-Ports de Paris avait

« Là, on est dans la dernière phase [...], déclare l'édile de Conflans-

Sainte-Honorine, Laurent Brosse (DVD) au sujet de l'ouverture de l'enquête publique. *Ce qui est important c'est ce qui va en ressortir après.* Rappelant que les réunions de concertation avaient permis d'aboutir à « un accord de principe », avec notamment une limitation de la hauteur des silos « à 30 mètres » au lieu des 40 mètres initialement envisagés, le maire conflanais attend désormais que les demandes faites « soient confirmées dans le cadre de l'enquête publique ».

« La dernière phase »

Laurent Brosse n'est néanmoins pas le seul édile à se montrer attentif au contenu du dossier de l'enquête publique. Alors que le nouveau maire d'Andrésy, Lionel Wastl (EELV), affirmait avoir eu « pas mal de garanties et pas mal d'assurances » de la part d'Haropa-Ports de Paris en charge du projet durant les réunions de concertation auxquelles il avait assisté en tant qu'élus d'opposition, son avis est désormais mitigé.

« On était sorti sur un avis positif. Aujourd'hui, mon avis est réservé sur le projet. Réservé parce qu'il y a quand même pas mal d'associations qui ont mis en valeur certains défauts du projet », affirme-t-il avant de préciser que le port pourrait, à

titre d'exemple, « générer des flux de camions supplémentaires ».

Interrogé à ce sujet, Haropa-Ports de Paris se veut rassurant et précise que les conclusions des études environnementales sont recensées dans le dossier d'enquête publique. Quant au trafic routier, Haropa-Ports de Paris ajoute qu'« aujourd'hui, le projet PSMO trouve son fonctionnement dans le système routier existant ». La circulation routière générée par le port ne devrait donc, selon elle, pas être un problème majeur.

« C'est un port qui peut accentuer les risques d'inondations aussi. Enfin, c'est ce que disent les associations en tout cas », rétorque Lionel Wastl. Sur ce point, là aussi, Haropa-Ports de Paris se veut rassurant. « Il n'y a pas de risques d'inondations accrues, précise-t-on. La plaine d'Achères est en partie inondable. Réaliser un port à cet endroit-là est justement un projet de valorisation pour le territoire. C'est l'avantage aussi du projet. »

L'édile andrésien préfère en tout cas attendre de voir « ce qu'il se passe durant l'enquête publique » et entend bien « écouter les associations qui sont contre et éventuellement les élus qui sont contre » avant de rendre son avis. Cette proposition d'écoute est également partagée

par Laurent Brosse qui voit dans le projet une « véritable relance de l'activité fluviale » mais qui souligne à quel point il est « important d'entendre ce que la population a à dire ».

Néanmoins, bien que l'idée intéresse Lionel Wastl, une date de réunion publique n'est à ce jour pas connue dans les trois communes concernées durant l'enquête publique pour évoquer encore davantage le projet avec les habitants. « S'il y a besoin de faire des réunions d'informations, on pourra les faire », suggère Marc Honoré qui déclare être « vigilant » quant aux entreprises qui s'installeront sur le futur port.

L'édile achérois se félicite néanmoins « de la prise en compte de l'environnement et de l'insertion dans le paysage ». Se disant soucieux des préoccupations environnementales, Haropa-Ports de Paris déclare effectivement qu'à l'issue des réunions de concertation, le projet « est passé de 15 % d'espaces verts à 19 % » dans la zone portuaire. Marc Honoré qui a pour projet l'aménagement d'un « parc, à côté du centre équestre », s'en félicite. « Ce sera à côté du port et je dirai que cela fera donc une certaine continuité avec les aménagements qu'ils vont faire à l'intérieur du port », conclut-il. ■



LA GAZETTE YVELINES

Se disant soucieux des préoccupations environnementales, Haropa-Ports de Paris déclare effectivement qu'à l'issue des réunions de concertation, le projet « est passé de 15 % d'espaces verts à 19 % » dans la zone portuaire.